



Mairie de Châtelneuf

135 rue de l'Eglise

42940 CHATELNEUF

Téléphone 04.77.76.84.29

Mail :mairie.chatelneuf@orange.fr

## **PROCÈS VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL Lundi 26 septembre 2022**

Présents : Marc PELARDY, Kamel YAHIAOUI, Lionel CHARLES, Elisabeth MARINO, Marie-France ROCHETTE, Norbert DUCHEZ, Henri PASCAL, Stéphanie JOANDEL, Anthony MURE

Présents : 9

Membre excusé : Guillaume CHAZAL donne pouvoir à Marc PELARDY

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.

Le Conseil Municipal désigne Mme MARINO Elisabeth

### **Validation du Compte Rendu du CM du 5 Septembre 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé le compte rendu du 05 Septembre 2022

#### **20 h : M. le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour :**

- Délibération taxe d'aménagement
- Travaux de la Madone
- Questions diverses :

- Devis SDF

#### **1 – Délibération concernant la taxe d'aménagement**

M. le Maire indique que 25 % de cette taxe devra être versée à la Communauté d'Agglomération. Le taux actuel de la commune est de 3 %. Les membres présents ont délibéré pour augmenter ce taux de 1%. Il passe donc à 4 %. Après discussion tous les membres du Conseil approuve cette augmentation : 10 voix pour.

#### **Éclairage public**

M. le Maire donne des informations venant de la Communauté d'Agglomération concernant les économies d'énergie. Pour les bâtiments communaux, il est souhaité de chauffer à 19° et

de diminuer l'éclairage public. Après discussion entre les élus, il est décidé de diminuer d'une heure l'éclairage public. L'extinction des lumières se fera désormais de 22 h à 6 h du matin, week-end compris.

Cette année il est décidé de maintenir les illuminations.

Une personne centenaire de la commune devrait être mise à l'honneur. Bien qu'elle soit en maison de retraite, une délégation ira l'honorer à Boën, il faudra voir pour un article dans le journal.

Concernant l'école, M. le Maire souligne qu'il faudra faire une dalle en béton pour la nouvelle chaudière à bois. A voir avec Régis, notre employé communal.

M. le Maire donne les informations nécessaires concernant le Congrès Départemental des Maires et le Congrès National.

Un devis a été demandé pour un limiteur de son pour la Salle des Fêtes. M. le Maire dit qu'une subvention du Département pourrait être obtenue à hauteur de 60 %.

### **Les travaux de la Madone**

Mme Marino indique les contacts qu'elle a eu avec M. Magat – Représentant la Fondation du Patrimoine. Il est conseillé d'établir une association de fait qui s'appellerait « les amis de la Madone » en soutien au projet de rénovation. 6 personnes sont d'ores et déjà d'accord pour en faire partie. Prendre contact avec M. Gratton pour savoir quand aurait lieu le début des travaux. Toutefois, pour le dossier de la Fondation du Patrimoine il nous faut des éléments complémentaires.

### **Questions diverses**

Anthony Mure présente deux devis concernant des embouts de chaises pour l'école qui sont à changer afin de protéger le sol. Il souligne aussi le problème du lavage du WC en bas à cause du carrelage trop rugueux. Les portes de la Salle des Fêtes ont besoin d'être consolidées, dans un premier temps avec des équerres.

22 h 15 Le Maire clôture la séance.

Fait à Châtelneuf,

La secrétaire de séance, Mme MARINO

Le Maire, Marc PELARDY

